Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 267 | Le numéro 5 centimes | Mercredi 14 novembre 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	1 an
Suisse	Fr. 1.10	4.—	7.—	14.—
Etranger	» 3.—	8.—	11.—	24.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 24.
O. L. V.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.
La Suisse	20 »
L'Etranger	25 »
Réclames	50 »

la ligne ou son espace.
H. V. L.

Nouvelles du jour

Lutte acharnée sur le front du Trentin.
La Chambre française contre le ministère.
Kerensky et Kornilof seraient entrés à Pétrograd.

Les Italiens font une résistance désespérée aux troupes austro-hongroises du Trentin, qui s'avancent des deux côtés du Val Sugana vers l'est (front Asiago-Fonzaso) pour opérer leur jonction avec les forces du général Below, lesquelles descendent la vallée du Piave depuis Belluno et menacent Feltre. Aux dernières nouvelles, le maréchal Conrad de Hœtzendorf, qui dirige la manœuvre du Trentin, annonce le progrès de son aile gauche, au nord du Val Sugana : il a enlevé *les fortifications italiennes qui couronnent* les hauteurs entre la Brenta et le Cismon et qui devaient interdire l'accès du bas-fond par lequel la vallée de la Brenta communique avec celle du Piave. Les forts de Cima di Campo (1517 m.) et de Cima di Lan (1260 mètres) ont été pris ; les Italiens ont évacué le second après l'avoir fait sauter. De ce fait, les Autrichiens ont pu atteindre Fonzaso, qui a été occupé. De là, il n'y a qu'un pas jusqu'à Feltre, que les troupes de Below serrent de si près qu'on s'étonne de n'en avoir pas déjà appris la chute. Il doit y avoir par là quelque chose qui ne va pas au gré des Impériaux.

Au sud du Val Sugana, sur le plateau d'Asiago, les Impériaux se sont emparés de quelques hauteurs ; mais le terrain leur est disputé avec acharnement et les Italiens font d'incessantes contre-attaques, dans lesquelles ils réussissent parfois à reprendre les positions perdues.

Il suffit de regarder la carte pour s'expliquer l'exaspération de la lutte sur le plateau des Sept Communes. La marche des Impériaux contre Bassano est une menace mortelle pour les armées italiennes arrêtées dans la plaine vénitienne, derrière le Piave inférieur ; ces armées risquent d'être prises à revers.

Sur le Piave, près du littoral, un détachement de l'armée Boroevic a passé le fleuve en canots, près de San Dona (ligne de chemin de fer Venise-Udine) et a débarqué sur la rive occidentale, dans l'intention d'y établir une tête de pont. Mais il a été attaqué et rejeté sur le fleuve.

Dans la région alpine, au nord de Feltre, le détachement d'armée Robilant continue de s'effriter ; il a de nouveau perdu un régiment qui s'est trouvé cerné.

* * *

Parlant des opérations militaires qui sont en cours dans le Trentin, l'*Idea Nazionale* ne croit pas à une offensive de grand style dans le secteur de Riva, à l'ouest du lac de Garde. La neige, dit le journal romain, recouvre déjà les montagnes ; les Austro-Allemands se heurteraient, en outre, aux barrages italiens des vallées de Ledro et de Judicarie. Les troupes italiennes veillent, et leur moral est excellent.

Les fugitifs de la Vénétie craignent de ne pouvoir rentrer dans leurs foyers avant plusieurs mois et même une année, car on croit communément en Italie que, une fois arrivés sur l'Adige, les Austro-Allemands vont se retrancher et cesser la guerre de mouvement. Certains critiques militaires d'Italie disent, au contraire, que l'ennemi va pousser le plus rapidement possible ses opérations en Italie, afin de frapper un grand coup et de pouvoir offrir de nouveau la paix.

Ils prétendent que l'armée envahissante est forte de près d'un million et demi de soldats et de 8000 canons.

* * *

La presse italienne est unanime à relever les mérites du général Cadorna qui, pendant deux années et demie, a conduit les armées italiennes de succès en succès et qui a su les organiser merveilleusement.

Les journaux italiens se réjouissent grandement de la création du comité de guerre parmi les Alliés. Ils en attendent des résultats importants. La *Tribuna* écrit que le front unique est désormais un fait accompli. Les empires centraux ont toujours cherché à battre séparément leurs ennemis ; dorénavant, les Alliés leur opposeront la totalité de leurs forces et de leurs énergies.

Mais une dépêche annonce que le général Cadorna n'accepte pas de représenter l'Italie au comité de guerre des Alliés. Une caresse ne fait pas perdre le souvenir d'un soufflet.

* * *

La concorde règne toujours en Italie. Les *journaux recommandent tous les jours* l'union et la résistance à l'intérieur. *L'Osservatore Romano* a publié un remarquable article exhortant tous les Italiens à se serrer autour du drapeau national.

M. Giolitti est arrivé à Rome pour prendre part à la séance de la Chambre des députés. Il y a quelques semaines, ce simple fait aurait mis en fureur les partis interventionnistes ; ils auraient encore une fois maudit celui qui n'avait pas voulu la guerre. Aujourd'hui, les circonstances sont bien changées. Non seulement M. Giolitti n'est plus regardé comme un traître et un renégat, mais on lui demande ses lumières et ses conseils. Il a assisté à une réunion du conseil des ministres avec les ex-présidents Luzzatti, Salandra et Boselli. Dans son palais de la rue Cavour, il a reçu de nombreux amis et personnages politiques.

* * *

Certains journaux annoncent l'entrée victorieuse de Kerensky à Pétrograd. Cette information paraît devancer la réalité. Les partisans de Lénine ont réagi plus vigoureusement qu'au premier jour. Ils viennent de gagner à leur cause 4000 ouvriers des usines Poutilof. La bataille des rues à Pétrograd a déjà fait 700 victimes.

Le coup de Pétrograd s'est répété à Moscou, où le soviet local s'est emparé de l'arsenal et du Kremlin. Dans la bataille qui s'est engagée entre les troupes du gouvernement provisoire et les maximalistes, il y a eu 800 victimes. Finalement, les deux partis en présence ont conclu un accord aux termes duquel un gouvernement socialiste autonome serait créé pour Moscou et les maximalistes y seraient représentés.

* * *

Le ministère français est à terre.

M. Painlevé avait fait, hier mardi, une longue déclaration ministérielle sur la conduite de la guerre, sur la désorganisation russe, sur l'intervention de la France et de l'Angleterre en Italie, sur l'unité d'action nécessaire, sur l'extension du front anglais.

Parmi les interpellateurs, il y a eu M. Millerand, qui, fort applaudi, a demandé qu'on confiât la conduite des opérations des Alliés à un généralissime.

Quoique un peu attaqué, M. Painlevé avait vu les interpellations d'ordre militaire et diplomatique se terminer par un vote de confiance, par 250 voix contre 192. Restaient les interpellations sur les affaires intérieures, c'est-à-dire les affaires Malvy, Turmel, *Bolo, etc.*

M. Painlevé, dont le vote ci-dessus indiquait l'état chancelant, demanda qu'elles fussent renvoyées. Il a été mis en minorité sur cette exigence, et la France, au moment où il faudrait un gouvernement fort, se trouve au point de n'en plus avoir.

L'heure est trouble ; pour comble de malheur, c'est peut-être l'heure du Tigre.

L'ancien attaché militaire italien fait prisonnier

On nous écrit de Berne :

L'ancien attaché militaire d'Italie à Berne, général Bucalo, qui a quitté la ville fédérale l'été dernier, pour prendre un commandement sur le front, se trouvait, selon des nouvelles parvenues à Berne, à la tête de la brigade de Pistoie, qui, après une résistance courageuse et opiniâtre, à laquelle les bulletins des empires centraux ont rendu eux-mêmes hommage, a été coupée, près de Tolmezzo, et a été faite prisonnière. Le commandant a été, lui aussi, fait prisonnier à la tête de ses braves.

LA SITUATION INTERNATIONALE

On nous écrit de Berne :

M. le conseiller fédéral Ador a confirmé à la commission des pleins pouvoirs, que les informations parlant de rassemblement de troupes alliées sur les points terminus de la ligne du Simplon, en Savoie et sur le lac Majeur, sont dénuées de tout fondement. L'ambassadeur de France a fourni, sur ce point, des déclarations très nettes, affirmant que les Alliés, pas plus que par le passé, n'ont la moindre intention de mettre à l'épreuve la neutralité de la Suisse.

Questions financières et douanières

On nous écrit de Berne :

A la commission des pleins pouvoirs, M. le conseiller fédéral Motta a confirmé que le Conseil fédéral sera en mesure de présenter, à la session de décembre, les comptes des dépenses de mobilisation pour les années 1914, 1915 et 1916.

Quant au problème de l'impôt fédéral direct et permanent, problème soulevé, on le sait, par une initiative populaire socialiste, l'étude de la question est poussée si activement que les Chambres pourront se prononcer dans la session de printemps. Ainsi, la votation populaire sur l'initiative socialiste, que le Conseil fédéral rejette, pourra se faire au mois de mai. Suivant la décision du peuple souverain, le Conseil fédéral présentera, ou ne présentera pas, au mois de juin, le projet de répétition de l'impôt de guerre.

* * *

Le public a regretté la disparition des bons de caisse de 5 et 10 francs qui étaient fort commodes dans le commerce. Un membre de la commission des pleins pouvoirs s'est fait l'écho de ces regrets. Le chef du Département des finances a répondu qu'il n'y aura pas d'émission nouvelle de ces bons de caisse. La loi sur la Banque nationale ne prévoit que l'émission de bons de caisse de 20 francs ; l'émission de bons de valeur inférieure ne fut qu'un expédient ; les billets de 1000, 500, 100, 50 et 20 fr. suffisent aux besoins normaux ; il y a, en plus, les bons de 25 francs de la caisse de prêts fédérale. D'ailleurs il règne actuellement une abondance de monnaies d'argent, surtout de pièces de 5 francs.

Les pièces de nickel sont devenues rares. Où sont-elles allées ? On ne le sait pas de façon certaine. La monnaie de laiton (5 et 10 centimes) sera mise en circulation prochainement.

Dans la commission des pleins pouvoirs, on a réclamé la création d'une pièce de 2 ½ centimes, afin de réagir contre l'augmentation des prix des petites quantités de denrées alimentaires, augmentation qui se fait par bonds de 5 à 5 centimes. M. Motta a promis d'étudier cette proposition.

* * *

La commission des pleins pouvoirs s'est occupée encore des questions douanières à l'ordre du jour. Il y a été réclamé une instance de recours pour les cas d'amendes prononcées administrativement. Du 1er janvier au 1er septembre 1917, c'est-à-dire en huit mois, 26,000 amendes ont été prononcées, dont 14,000 au-dessous d'un franc, 6000 au-dessous de 5 francs, 1600 au-dessous de 10 francs ; 2200 cas ont été liquidés par la direction générale des douanes et 700 cas, par le Département. Pour le premier semestre, les amendes ont rapporté un million environ.

Tout en étant d'accord qu'on créât un organe de recours, la commission a insisté sur l'urgence d'une répression plus sévère de la contrebande, par l'emprisonnement, la publication des noms des délinquants, etc.

Le cas de M. Schmidheiny

On nous écrit de Berne :

La commission des pleins pouvoirs du Conseil national, réunie actuellement à Berne, s'est occupée des accusations portées contre M. le conseiller national Schmidheiny, qui fut, jusqu'en juillet, préposé au bureau des compensations. Le secrétaire général du Département de l'économie publique, M. Stoucki, a rapporté, dossiers en main, sur les faits et gestes qui sont à la base de ces attaques réitérées.

M. Schmidheiny lui-même a demandé avec insistance que la commission des pleins pouvoirs s'occupât de l'affaire et fasse une enquête approfondie. La commission a fait droit à ce vœu et *a chargé une sous-commission d'examiner* le cas.

Ainsi la demande d'une enquête parlementaire, lancée par la presse socialiste et appuyée par la *Zürcher Post* et le *Journal de Genève*, sera satisfaite. Il faut espérer que, ainsi, une fois pour toutes, l'éternelle histoire sera liquidée.

Le Conseil fédéral à neuf membres

A la commission du Conseil des Etats pour le projet portant augmentation des conseillers fédéraux, qui a tenu hier sa dernière séance, personne ne s'est déclaré, en principe, opposé à la réforme.

M. Winiger (Lucerne) a proposé d'ajouter à l'article 96 de la Constitution fédérale, un article disant : « Dans la composition du Conseil fédéral, *les différentes régions linguistiques*, ainsi que les principaux courants confessionnels et politiques du pays seront représentés. »

A la votation définitive, cette proposition est restée en minorité, par 4 voix contre 5. La majorité s'est prononcée pour l'adoption du projet. On a maintenu sans opposition la disposition par laquelle il ne pourra pas être élu plus d'un conseiller fédéral du même canton.

L'affaire Hoffmann-Grimm

On nous écrit de Berne :

Après avoir entendu M. le conseiller fédéral Ador, la commission des pleins pouvoirs a décidé de faire au Conseil national, une courte déclaration, suivant laquelle le Conseil fédéral n'a rien de nouveau à ajouter à l'exposé que le chef du Département politique a fait au Conseil des Etats, en septembre, sur l'affaire Hoffmann-Grimm. La commission envisage l'affaire comme terminée.

Le budget fédéral pour 1918

Le budget fédéral pour l'exercice 1918 prévoit un total de recettes de 193,500,000 fr., dont 62,993,127 fr. pour le Département des finances et douanes et 106,915,200 pour le Département des postes et des chemins de fer. Aux dépenses figurent 252,846,000 fr., dont 39,599,927 pour le Département militaire et 99,635,365 pour le Département des postes et chemins de fer. L'excédent présumé des dépenses est donc de 59,346,000 francs.

Le budget est de nouveau établi en prévision d'une année de guerre.

Le déficit est d'environ 13,000,000 fr. supérieur à celui du budget de 1917. Ce résultat est dû surtout aux facteurs suivants : Dépenses en plus pour l'intérêt et l'amortissement de la dette de guerre, en progression constante ; pour la mise en vigueur de la loi sur l'assurance contre les accidents, pour l'augmentation légale des traitements du personnel de la Confédération et les allocations de renchérissement à accorder à ce dernier ; diminution des recettes douanières, etc.

Les élections communales dans le canton de Vaud

Lausanne, 13 novembre.

Le scrutin de dimanche dernier a confirmé les résultats des élections fédérales du 28 octobre dernier. L'assaut socialiste a échoué et, dans toutes les localités, le bloc national a fait passer ses candidats. Le vote de Lausanne, attendu avec une certaine appréhension, est très significatif à cet égard. Il consacre la victoire des partis d'ordre sur l'anarchie politico-sociale. A remarquer que le nombre des votants a atteint le chiffre de 8500, ce qui représente la moitié des électeurs inscrits. Pour qui connaît l'apathie du corps électoral lausannois, cette participation vaut d'être relevée. Les citoyens qui, d'ordinaire, ne vouent aux affaires publiques qu'une attention lointaine, ont compris la gravité de la situation. Ils ont nettement signifié aux socialistes qu'ils devaient chercher ailleurs un terrain d'expérience pour l'application de leurs principes sociaux.

La liste d'entente radicale-libérale-grütléenne a recueilli plus de 4500 suffrages. M. le syndic Paul Maillefer, conseiller national, est élu en tête de liste avec 4824 voix, succès personnel, que ses administrés ont appris avec satisfaction. Si l'on examine les effectifs mis en ligne par les trois partis de l'entente, on constate une sérieuse augmentation des électeurs radicaux, un léger fléchissement du côté libéral et un appoint assez insignifiant de la part des socialistes modérés. Sans la dissidence jeune-radicale, il est certain que le parti radical serait, aujourd'hui encore, le parti de la majorité, tandis qu'il cède le pas devant les socialistes de la Maison du Peuple. On compte, en effet, en chiffres ronds, 2900 suffrages révolutionnaires, 2400 radicaux, 1800 libéraux, 800 jeunes-radicaux et 300 socialistes modérés. Comme toujours, ce sont les socialistes qui ont voté avec le plus de discipline. La troupe de Naine est décidément bien organisée. Le panachage, qui sévit dans les rangs radicaux, y est presque inconnu.

Les jeunes-radicaux vont de défaite en défaite, avec des airs de triomphe. Chaque élection marque un nouveau recul. Ils s'imaginaient pourtant, en février dernier, lors du vote sur l'élection directe des membres du Conseil d'Etat proposée par eux, que la partie était gagnée. Lentement, leurs adhérents d'un jour rentrent au bercail d'où ils étaient sortis.

Le nouveau conseil communal se composera donc de 35 radicaux, 34 libéraux, 4 socialistes modérés et 27 socialistes du groupe Naine. Les jeunes-radicaux en demeurent exclus. Les jugements que nous avons portés sur eux nous permettent de reconnaître qu'il est peu équitable de les voir privés de toute représentation, alors que les socialistes modérés, trois fois moins nombreux, disposeront de quatre sièges. Ainsi l'a voulu le jeu des alliances, qui ne se justifient que par les circonstances spéciales dans lesquelles nous nous trouvons.

A.-J.-R.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
Journée du 12 novembre

Communiqué français du 13 novembre, à 3 h. de l'après-midi :

Dans la région nord-ouest et est de Reims, les Allemands ont effectué, à la faveur d'un vif bombardement, divers coups de main, qui n'ont obtenu aucun résultat.

* * *

Communiqué anglais du 13 novembre, à 3 h. de l'après-midi :

Au cours d'un coup de main exécuté avec succès hier matin sur un poste ennemi au sud-est de Nieuport, les troupes belges ont tué un certain nombre d'Allemands et fait plusieurs prisonniers. Le détachement belge est rentré sans avoir subi de pertes. Une attaque dirigée la nuit dernière contre un de nos postes au nord-est d'Armentières a été rejetée par nos feux d'infanterie et de mitrailleuses. Grande activité de l'artillerie allemande, ce matin, au nord-est d'Ypres.

* * *

Communiqué allemand du 13 novembre :

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : En Flandre, nous avons repoussé, par le feu et la contre-attaque, de forts détachements de reconnaissance belges, qui s'étaient avancés de bonne heure le matin dans la région de l'Yser, ainsi que des détachements anglais, s'avançant contre nos positions sur le front de bataille. Le duel d'artillerie a été moins intense que les jours précédents. Le soir, le feu est devenu plus violent près de Dixmude et dans quelques secteurs du champ de bataille principal.

Groupe d'armées du kronprinz allemand : Au nord de Brugère, un coup de main effectué résolument par notre infanterie nous a permis de ramener des prisonniers et des mitrailleuses.

Sur la rive orientale de la Meuse, l'activité de l'artillerie a été vive au cours de la journée.

Journée du 13 novembre

Communiqué français d'hier mardi, 13 novembre, à 11 h. du soir :

L'artillerie ennemie, vigoureusement contre-battue par la nôtre, a bombardé nos premières lignes en Champagne, dans la région des Monts et sur quelques points de notre front de l'Argonne.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 13 novembre :

Rome, 13 novembre.

Sur le plateau d'Asiago, dans la nuit du 11 au 12, l'ennemi, avec des forces renouvelées et plus grandes, a prononcé une attaque sur le front Gallio-Monte Longara-Meletta di Gallio.

Après une lutte très acharnée, l'adversaire a été repoussé avec de très lourdes pertes dans une contre-attaque décisive. Le 9me régiment d'infanterie (brigade Regina) et le bataillon d'alpins de Vérone se sont distingués par leur grande bravoure, efficacement soutenue par l'artillerie de tous calibres.

Dans l'après-midi d'hier, d'intenses mouvements ennemis pour la préparation d'une nouvelle attaque ont été efficacement battus par notre artillerie et arrêtés près de Canove (ouest d'Asiago). Un détachement d'assaut a attaqué un groupe ennemi, l'a capturé et a libéré quelques-uns des nôtres, faits prisonniers dans des actions précédentes.

De la Brenta au Bas-Piave, les armées ennemies, dont l'avance, ces jours derniers, a été retenue seulement par des actions d'arrière-gardes ou arrêtées par des interruptions de routes, sont arrivées peu à peu à occuper les territoires évacués et se trouvent désormais en contact avec nos lignes de déploiement.

A Monte di San Dona di Piave, à l'aube d'hier, des groupes ennemis ont réussi, au moyen de barques, à passer sur la rive droite du fleuve à Zenson, pour y établir une tête de pont. Promptement cernés par nous, ils ont été contre-attaqués et repoussés vers la berge du fleuve.

Toute la journée d'hier, malgré les conditions atmosphériques contraires, un grand nombre de nos avions ont bombardé les campements ennemis, sur la rive gauche du Piave, et ont mitraillé à basse portée des troupes en marche le long des routes et des rives du fleuve.

Communiqué autrichien du 13 novembre :

Dans les Sept-Communes, de nouvelles positions de hauteurs ont été attachées à l'ennemi. A l'est de Grigno, des troupes austro-hongroises ont pris d'assaut l'ouvrage blindé de Leone, sur la Cima di Campo.

En même temps, le fort blindé de Cima di Lan, qui avait sauté, est tombé entre nos mains. Par la chute de ces deux ouvrages, une brèche a été pratiquée dans le groupe de barrage le plus fort des fortifications de la frontière italienne. Lamon et Fonzaso sont gagnés. Ces derniers jours, les troupes du feld-maréchal von Conrad ont ramené plus de 2500 prisonniers.

Dans la vallée de Cordevole, un régiment italien a été coupé et obligé de déposer les armes. Nous avons emmené, comme prisonniers, un colonel, quatre officiers d'état-major et 4000 hommes.

Sur le Piave inférieur, très vive activité de combat par endroits.

• • •

Le quartier de la presse, à Vienne, communique encore le 13 au soir :

Après des groupes d'armées du feld-maréchal Conrad, nouveaux progrès. La situation sur le Piave est inchangée.

• • •

Communiqué allemand du 13 novembre :

Dans les Sept-Communes, nous avons arraché aux Italiens Longara. Les troupes, s'avançant entre les vals Sugana et Cismon, ont pris d'assaut l'ouvrage fortifié de Leone, sur la Cima di Campo, et la forteresse blindée de Cima di Lan. Fonzaso est en notre possession.

Sur le Piave inférieur, le feu d'artillerie a augmenté d'intensité.

• • •

Communiqué de Berlin, du 13 au soir :

Au sud du val Sugana, de nouvelles positions dominantes ont été prises.

Le Conseil d'Etat polonais

On vient de soumettre au Conseil de régence polonais le projet d'organisation du Conseil d'Etat du royaume de Pologne, c'est-à-dire du corps parlementaire qui précédera immédiatement la Diète polonaise. D'après ce projet, le Conseil d'Etat sera composé de 100 membres. De ce nombre, 20 mandats seront répartis aux évêques catholiques, aux représentants d'autres religions, aux représentants des écoles supérieures et aux délégués des grandes villes. 30 membres du Conseil d'Etat siégeront par nomination du Conseil de régence ; les 50 autres membres seront élus par les diètes provinciales.

Nouvelles diverses

Le Sénat français a adopté la suspension de l'immunité parlementaire pour Charles Humbert, demandée par Bolo.

— M. Tardieu, haut commissaire de France aux Etats-Unis, est de retour.

— Le comte Czernin, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, est arrivé mardi matin à Budapest.

IL Y A UN AN

13 novembre 1916

Au nord de la Somme, avance anglaise de part et d'autre de l'Ancre. Prise de Saint-Pierre Divion et de Beaumont-Hamel. 3300 prisonniers.

En Macédoine, au sud-est de Monastir, les Alliés refoulent les Bulgares de la boucle de la Tcherna, prennent Iven, 1000 prisonniers et 16 canons.

14 novembre 1916

Au nord de la Somme, les Anglais enlèvent Beaucourt, sur l'Ancre. 1700 prisonniers.

Sur le front roumain, les Impériaux progressent dans les vallées de Jiul, d'Oltu et de Tirgului (Campolung).

En Macédoine, nouvelle avance des Alliés au nord de la Tcherna ; prise de Gegel et de 1000 prisonniers.

Confédération

Aurons-nous assez de pommes de terre ?

On nous écrit de Berne :

Le problème de l'approvisionnement de la population en pommes de terre a été discuté à fond dans le sein de la commission des pleins pouvoirs du Conseil national.

M. Walther, de Lucerne, a critiqué assez vivement l'office fédéral des pommes de terre, qui, s'il se trouve en face d'une tâche difficile, ne paraît pas, aux yeux du député lucernois, avoir été tout à fait à la hauteur de sa mission.

Le chef de la division de l'agriculture, M. Kæppeli, a fait un exposé étendu des conditions du marché des pommes de terre. Il ressort de cet exposé que l'approvisionnement complet de la population en pommes de terre ne saurait être garanti. Le Département et la commission spéciale examinent s'il faut procéder à un inventaire des pommes de terre, qui serait suivi du séquestre et du rationnement. On pense que l'inventaire des pommes de terre va s'imposer pour assurer les semences nécessaires. On examine aussi la question de l'augmentation des prix maxima et celle de l'extension éventuelle de l'action de secours à l'approvisionnement en pommes de terre.

La commission des pleins pouvoirs n'a donc pu être tout à fait rassurée sur la possibilité de l'approvisionnement suffisant de la population en pommes de terre.

Nouvelle réduction des horaires

Si la situation ne s'améliore pas à bref délai, il sera nécessaire de diminuer encore le nombre des trains. En effet, avec l'horaire actuel, les Chemins de fer fédéraux consomment environ 6000 tonnes par semaine, et ils n'en reçoivent guère que 4000.

Leurs réserves, qui étaient avant la guerre de 450,000 tonnes, sont tombées au tiers de cette quantité, et elles diminuent de jour en jour.

On envisage donc de nouveau la suppression totale des trains du dimanche. On étudie également la question du chauffage des locomotives à la tourbe, qui constituerait notre ultime ressource.

CANTONS

LUCERNE

La mort du peintre Bachmann. — On annonce la mort, à 65 ans, du peintre Hans Bachmann, professeur à l'Ecole des arts industriels de Lucerne. Hans Bachmann était membre de la commission fédérale des beaux-arts et il avait obtenu plusieurs médailles à des expositions internationales, notamment la grande médaille d'honneur de l'exposition des beaux-arts de Londres, en 1887.

VAUD

A la « Gazette ». — La *Revue* dit qu'on considère comme assurée la nomination de M. Charles Burnier, municipal, directeur des écoles de Lausanne, au poste de directeur de la *Gazette de Lausanne*.

GRAND CONSEIL VALAISAN

Sion, 13 novembre.

Dans l'examen du budget, à propos du chapitre de l'Intérieur, la commission a demandé que de Grand Conseil se joignit à elle, pour inviter le Conseil d'Etat à faire des démarches à Berne, afin que des troupes valaisannes, notamment le régiment 6, ne fussent pas, en 1918, mobilisées pour la cinquième fois durant la bonne saison, au détriment des intérêts de l'agriculture.

M. le conseiller d'Etat Troillet a répondu que des démarches ont déjà été faites. De nouvelles instances seront tentées.

Le chef du Département de l'Intérieur a fait un long exposé sur le ravitaillement. L'action de secours, inscrite au budget pour 350,000 fr., est déjà organisée dans 140 communes et, bientôt, toutes les communes posséderont ce service.

Interrompant l'examen du budget, le Grand Conseil a passé à la loi sur les améliorations foncières (seconde lecture). La commission propose un nouvel article exonérant des droits fiscaux les transactions concernant les remaniements parcellaires, en cas d'échanges de terrains. La proposition est adoptée. La loi est ensuite votée en seconds débats.

ARMÉE SUISSE

L'état du colonel Audéoud

On mande de Locarno que l'état du colonel Audéoud a empiré et inspire des inquiétudes.

La démission du colonel Isler

On annonce que le colonel Pierre Isler, chef d'arme de l'infanterie, a donné sa démission pour fin mars.

Echos de partout

LE MAGISTRAT SE DÉLASSAIT

M. Monier, président de la cour d'appel de Paris, dont la déchéance a été prononcée par ses pairs, parce qu'il avait eu en Bolo pacha une confiance étrangement aveugle, appréciait beaucoup les dîners et les réceptions du pacha.

Un soir de l'année dernière, raconte le *Cri de Paris*, en revenant de dîner avec Bolo, M. le premier président Monier exprimait avec chaleur combien il était content de sa soirée :

— Quels gens amusants ! s'écriait-il. Quel milieu bien parisien, bien moderne !... On éprouve le besoin de se défendre dans notre existence... Il n'est ici que Bolo pour m'épanouir la rate... Il est étonnant, plein d'imprévu...

— *Prenez garde à trop d'imprévu !* lui dit un convive qui faisait route avec lui.

— Bolo ! protesta M. Monier. C'est le plus honnête homme du monde !... Ce sont ses allures qui lui font tort... Il a des bottines ridicules. Mais, sous le rapport de l'honnêteté, il n'y a rien à lui reprocher... Et puis, que voulez-vous, il est si drôle ! On ne sait jamais ce qu'il va vous sortir.

Le temps n'est plus où traduire Horace suffisait au délassement des magistrats.

MOT DE LA FIN

Un monsieur à une jeune femme assise sous une porte cochère :

— Alors, c'est vous la concierge ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! c'est dommage que je n'habite pas la maison... je vous ferais la cour !

La concierge, naïvement :

— Ma foi, ça me rendrait joliment service, car ça me fatigue assez de la balayer chaque matin.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h. ¼, répétition générale.

Cercle d'études de l'Union des travailleuses. — Réunion ce soir, mercredi, à 8 h., au local, rue Zæhringen.

Société des Arts et Métiers. — Le cours de comptabilité organisé par la société des A. et M. commencera jeudi, 15 courant, à 8 heures précises du soir. Les personnes qui désirent suivre ce cours et qui ne se sont pas encore inscrites sont priées de se présenter à la première leçon, à la salle du Musée industriel, bâtiment de la poste principale.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

7 *novembre.* — Schouwey, Arnold, époux d'Anne, née Egger, de Bellegarde, employé des *C. F. F. retraité, à Givisiez, 50 ans.*

Philipona, Marie, fille de Jean et de Marie, née Perler, de Tinterin, 3 ans, Neuveville, 80.

Scheurer, Frédéric, époux d'Anna, née Joss, tonnelier, d'Agrimoine, 70 ans, rue de l'Hôpital, 13.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE NOVEMBRE 1917

Séance du 13 novembre

Présidence de M. Liechti

La séance est ouverte à 9 h. ¼, par l'appel nominal.

M. le Président rappelle la mémoire de M. Louis Comte, décédé à Romont, le 27 septembre dernier.

L'assemblée se lève en signe de deuil.

Il est donné lecture d'une lettre du Recteur de l'Université, invitant le Grand Conseil à la séance inaugurale des cours, le 15 novembre.

Une requête de M. Célestin Deillon, à Rue, est transmise à la commission des pétitions.

Il est donné connaissance des résultats de l'élection de deux députés, dans le district de la Broye et dans celui de la Glâne.

Une commission composée de MM. *Pierre Zurkinden, André Berset, Paul Morard, Progin, Wæber, Chatagny* et *Rœmy* est désignée pour rapporter sur ces élections.

Le Bureau donne lecture de différents messages relatifs à des réparations à la route Zollhaus-Lac Noir ; à l'allocation de subsides à la commune de Saint-Antoine pour la construction de la route Saint-Antoine-Obermontenach ; à la commune d'Albeuve, pour l'endiguement de la Sarine au lieu dit « des Aubes » ; à la commune du Haut-Vully, pour la construction d'une jetée et la réparation du débarcadère ; aux communes de *Wünnenwyl et d'Ueberstorf, pour la construction* d'une route ; à la commune de Cerniat, pour travaux effectués au lieu dit « les Pellets ».

Ces messages sont renvoyés à une commission spéciale.

Le message concernant les comptes de l'Institut Saint-Nicolas, à Drognens, est transmis à la commission de l'économie publique.

Lecture est faite du projet de loi relatif à la participation de l'Etat et des communes aux subsides alloués aux entreprises de transport par automobiles. Ce projet est renvoyé à une commission spéciale, à désigner par le bureau.

Deux demandes de naturalisation de MM. Bernard et Fridolin Dula sont transmises à la commission des naturalisations.

La commission pour les subsides aux communes est composée de *MM. Paul Joye, Rœmy, Chassot, Mossu, Offner, Perrin* et *Dévaud.*

Lecture est encore donnée des messages accompagnant les budgets de l'Asile des aliénés de Marsens, du pénitencier cantonal de Bellechasse, de l'Institut agricole de Pérolles, du Collège Saint-Michel et de l'Université pour l'exercice *1918.* Ces objets sont renvoyés à la commission d'économie publique.

D'autres messages, accompagnant les comptes de l'Institut de Drognens, de la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie, du pénitencier agricole de Bellechasse, ainsi que le rapport sur les entreprises électriques sont transmis à la même commission. Il en est de même du projet de décret relatif au taux de l'impôt pour 1918.

M. Maurice Berset dépose une motion demandant la revision de la loi du 18 novembre 1916 sur la pêche le dimanche.

La commission des naturalisations est composée comme suit : *MM. Blancpain, Esseiva, Romain Chatton, Blanchard, Barras, Bæchler* et *Benninger.*

M. Paul Morard présente le rapport de la commission chargée d'examiner les résultats des élections partielles dans les districts de la Broye et de la Glâne.

Les nominations de M. Maurice Ducotterd, pour le district de la Broye, et de M. Joseph Deschenaux, pour celui de la Glâne, sont validées.

BUDGET DE MARSENS

Le Grand Conseil aborde la discussion du budget de l'Asile de Marsens. Rapporteur : *M. Alphonse Gobet.*

M. le Rapporteur fait observer que l'augmentation des dépenses est due au renchérissement de la vie.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, recommande l'entrée en matière.

Recettes ordinaires : Asile, 289,950 fr. ; Curatorium d'Humilimont, 90,000 francs.

M. Bartsch demande des explications au sujet de l'augmentation du prix des pensions.

M. le Rapporteur et *M. Savoy,* commissaire du gouvernement, donnent les éclaircissements demandés.

La rubrique des recettes du domaine (31,000 francs) est adoptée sans observation.

Ateliers, boulangerie, boucherie, auberge : 11,500 francs.

M. Glasson estime trop bas le rendement de l'auberge de la *Croix Blanche,* évalué à 1500 fr.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, déclare qu'il faut un tenancier de toute confiance et que l'on ne peut songer à majorer le prix de location, le bâtiment de l'auberge étant vieux et n'offrant guère de ressources au locataire.

Dépenses ordinaires : Asile, 377,800 francs.

Après quelques observations de *M. le Rapporteur* et de *M. Savoy,* la rubrique est adoptée.

Curatorium d'Humilimont : 72,000 francs. Adopté sans observation.

Dépenses extraordinaires : 1000 fr. Adopté sans observation.

Examen des comptes de l'Institut de Drognens. *Rapporteur : M. Ernest Week.*

COMPTES DE DROGNENS

M. Perrier, commissaire du gouvernement, présente quelques observations au sujet de ces comptes. Quant au travail des pensionnaires, il fait remarquer que l'on doit tenir compte que les élèves sont des jeunes gens. La production du domaine a été, d'ailleurs, satisfaisante. Pendant quelques années, il sera impossible à l'Institut de vivre sans le concours de l'Etat. La situation de Drognens est analogue à celle de Marsens, qui demande aussi un subside cantonal. Le subside cantonal pourra être diminué d'année en année.

Les comptes de Drognens sont approuvés.

BUDGET DE DROGNENS

Même rapporteur.

Recettes. — A. Institut : 80,450 fr. Adopté sans observation.

B. Domaine : 43,700 fr. Adopté sans observation.

Dépenses. — A. Institut : 91,600 fr.

M. Perrier, commissaire du gouvernement, fait observer qu'il y a une forte augmentation dans les dépenses pour l'alimentation et le combustible.

B. Domaine : 32,550 fr.

M. le Rapporteur ajoute que le produit du domaine est de 50 fr. la pose.

BUDGET DE L'INSTITUT AGRICOLE

Rapporteur : *M. Alphonse Gobet.*

M. le Rapporteur propose l'entrée en matière. Il fait remarquer que si le corps professoral est très apprécié, l'Ecole de laiterie ne donne pas, cependant, les résultats que l'on serait en droit d'en attendre.

M. Savoy, commissaire du gouvernement, s'associe à l'hommage décerné aux professeurs de Pérolles. Il estime fondées les remarques de la commission d'économie publique, qu'explique en partie le fait que beaucoup d'élèves de l'institut sont accaparés par l'étranger.

M. Barras trouve que l'école agricole doit être éloignée de Fribourg.

M. Dupraz demande comment sont comptabilisés les produits vendus par l'école, aucune rubrique ne figurant au budget.

M. le Rapporteur répond que les produits de l'école de laiterie sont portés dans un compte spécial, qui est discuté à l'occasion de l'examen des dépenses de l'Institut.

L'entrée en matière n'est pas combattue.

A la suite d'une question de *M. Bartsch,* M. *Savoy,* commissaire du gouvernement, déclare que le poste concernant l'inspectorat des laiteries devrait figurer, en effet, au chapitre du Département de l'agriculture.

Le budget de l'Institut agricole est approuvé et la séance levée à midi et demi.

---

7 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'inutile sacrifice

par TRILBY

—o—

Le voyage lui parut court ; son rêve continuait, elle approchait de Paris. Paris où une tête blonde l'attendait, où deux petits bras allaient se tendre vers elle, en lui disant maman...

Maman... Mais non, il ne fallait pas que son fils l'appela ainsi. La mère s'effaçait, n'existait plus. Marceline n'était désormais pour son enfant qu'une domestique, qu'une nounou.

Le train arriva fort exactement. Un peu ahurie, elle sortit de la gare, prit une voiture et se fit conduire rue de Rivoli. Elle fut bien vite arrivée. Elle paya le cocher et d'une main tremblante ouvrit la porte d'un grand magasin de bijouterie.

Elle était vêtue très simplement, l'enfant fatigué s'était endormi dans ses bras. Marceline n'avait pas l'air d'une cliente. Aussi, dès qu'elle eut pénétré dans le magasin, un employé se précipita et très poliment, tenant la porte ouverte pour bien indiquer qu'il serait heureux de voir sortir cette étrange visiteuse, il demanda :

— Que voulez-vous, madame ?

Très gênée, Marceline répondit :

— Je suis bien ici chez M. Russard ?

— Oui, madame, mais, ajouta prudemment l'employé qui croyait avoir affaire à quelque intrigante, il n'est pas là.

— Ah ! c'est fort ennuyeux, fit Marceline.

Mais, après avoir réfléchi, elle ajouta :

— Mme Russard est là ?

— Oui, mais elle est malade et ne reçoit pas.

Marceline s'impatienta.

— Alors si monsieur n'est pas là, si madame est malade, il y aura bien toujours la tante que je pourrai voir. Prévenez donc quelqu'un, puisque je vous dis qu'on m'attend, je suis la nourrice de Paul.

L'employé immédiatement lâcha la porte et il devint aimable.

— Ah ! madame, s'écria-t-il, pourquoi ne pas me l'avoir dit tout de suite ! Mais M. Russard est peut-être encore là...

Avec son bon sens de provinciale, Marceline répliqua :

— Alors pourquoi toutes ces histoires, c'est ridicule !

Voulant réparer sa bévue, l'employé ajouta :

— Si par hasard le patron était remonté chez lui, je vous conduirais moi-même.

A ce moment, Marceline aperçut, assise devant la caisse, la petite demoiselle qui était venue à Dieppe.

— Mademoiselle Rose ! fit l'employé.

La petite demoiselle leva la tête et reconnut Marceline.

— Madame... Nounou... comme vous êtes gentille d'être venue si vite !... Ma belle-sœur va être contente et petit Paul aussi.

Tout émue d'entendre parler de son fils, Marceline balbutia :

— Il va bien ?

— Mais oui, seulement il est terriblement difficile ; pendant deux nuits il n'a pas cessé de crier, nous ne savions qu'en faire... Mais venez, montons vite... Vous avez amené votre enfant, ajouta-t-elle en caressant très doucement le bébé qui dormait toujours, vous avez bien fait. Je connais à Versailles une très bonne maison où on prend, moyennant une fort petite somme, les enfants des femmes veuves qui restent sans ressources. Je recommanderai votre fils et il sera très bien soigné.

Tout en parlant, les deux femmes avaient quitté le magasin et lentement, afin de ne pas réveiller le bébé, elles montèrent l'escalier. Au deuxième étage, Mlle Rose s'arrêta en disant :

— C'est là.

Le cœur de Marceline se mit à battre si fort, sa respiration devint si haletante qu'elle craignit *que sa compagne ne s'aperçût de son émotion* et elle s'empressa de dire :

— Je n'ai pas l'habitude de monter si haut et puis le petit est lourd.

— C'est vrai, vous êtes bien chargée, donnez-moi votre paquet.

En disant cela, Mlle Rose ouvrit la porte de l'appartement et cria, joyeuse :

— Albert, Albert ! voilà nounou !

Immédiatement un gros monsieur vint. Il était laid, mais il avait une si bonne figure qu'on oubliait sa laideur. Derrière lui, suivi par une jeune bonne, venait le petit Paul.

Quand Marceline l'aperçut, oubliant toutes les belles résolutions qu'elle avait prises, elle jeta presque dans les bras de Mlle Rose l'enfant qu'elle portait et, se précipitant vers son fils, elle le couvrit de baisers, en pleurant et en criant :

— Mon petit, mon petit, mon chéri !

L'enfant une seconde hésita. Le chapeau que Marceline avait lui changeait sa mère et puis, huit jours pour l'âme d'un bébé de deux ans c'est presque un siècle. Après quelques secondes, il reconnut Marceline et, de son côté aussi, ce fut une grande joie. Il se blotissait contre la jeune femme et, avec ses deux petites menottes, lui caressait les joues, lui disait, dans son langage, des choses tendres ; puis il finit par se rappeler comment il l'appelait et, très doucement, en hésitant encore, plusieurs fois de suite, il dit :

— Maman, maman !

En entendant ce nom, Marceline se souvint et, tout en embrassant l'enfant, elle regarda les témoins muets de cette scène et d'une voix qu'elle s'efforça de rendre calme, elle expliqua :

— Il m'appelait comme cela chez nous, parce qu'il ne connaissait pas sa... vraie maman, mais maintenant, petit Paul, il faut dire nounou et jamais plus maman. Tu comprends, mon chéri ?

La voix de Marceline tremblait tellement en disant cela qu'elle n'osa plus parler, craignant de se trahir. Avec bonté, M. Russard répondit :

— Ne vous tourmentez pas, nounou, Paul en perdra bien vite l'habitude. Mais il faut songer à installer cet enfant, dit-il en désignant le bébé qui, très sage, continuait à dormir dans des bras de Mlle Rose. Pour cette nuit, il couchera avec vous et demain vous irez avec ma sœur voir une maison à Versailles qui est parfaite. Il vaut mieux, puisque vous êtes obligée de vous en séparer, le faire tout de suite.

— Oh ! répondit Marceline, je suis décidée et, du moment qu'il sera heureux, tout est bien.

— Alors, reprit M. Russard, très content de voir à quel point la nounou était raisonnable, maintenant venez faire la connaissance de la toute petite fille qui vient de naître.

Et, précédant Marceline, il la conduisit vers la chambre de Mme Russard, laissant Mlle Rose très embarrassée du poupon qui commençait à crier.

. . . . . .

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

Le Larousse mensuel. — Sommaire du numéro de novembre : L'Astrologie. — Attraction (Problème des deux corps, des trois corps). — Pierre Baudin. — Bifrénaire. — Carte d'identité imposée aux étrangers. — Comte Delaborde. — Un grand évêque : Mgr Dupanloup. — Applications domestiques de l'Electricité. — L'Elévation. — Eperonnier. — Finances de guerre (Douzième trimestre de 1917). — La guerre en 1914-1917 (Suite). — Gyrostat (Effet gyrostatique). Influence mécanique et conséquences pratiques, etc. — Em. Leckainche. — Les Monuments historiques (Conservation. Restauration). — Morale kantienne et Morale humaine. — Raspoutine. — Les Successions militaires (Suite). [Successions des officiers. Successions en retour. Identifications difficiles. Inconnus. Testaments. Disparus. Prisonniers. Renseignements et conseils au public]. — Le comité royal Thalassographique italien. — Fr. Thureau-Dangin. — Trachodonte. Illustré de 103 gravures ou cartes et accompagné du *Bulletin de la guerre au jour le jour,* ce numéro est en vente au prix de 1 fr. 25.

L'inauguration des cours universitaires

La cérémonie de demain revêtira une solennité extraordinaire par la présence, à la séance de la Grenette, de deux membres de l'épiscopat suisse : Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, et Mgr Bacciarini, administrateur apostolique du Tessin.

C'est un grand honneur pour notre Université et pour notre ville que cette visite de Mgr Bacciarini, le vaillant évêque que le Tessin est heureux de posséder. Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en leur disant quelle somme d'activité le nouvel administrateur apostolique du Tessin a déjà déployée jusqu'ici, car notre excellent correspondant de Lugano les tient au courant des œuvres multiples de son zèle. Pastoration, enseignement à tous les degrés, apostolat parmi la jeunesse, action sociale, associations pieuses, Mgr Bacciarini est partout où il faut promouvoir le bien, et partout sa parole enflamme et entraîne. Que soient remerciés ceux qui nous valent sa présence de quelques heures au milieu de nous.

Les autorités universitaires ont songé aussi à appeler à Fribourg, pour prononcer le sermon de circonstance, à l'office universitaire de demain, un ancien élève et docteur en théologie de notre *Alma Mater*, M. le Dr Scheiwiler, curé à Saint-Gall et président central des « Organisations chrétiennes sociales suisses ».

M. le Dr Scheiwiler occupe une grande place dans le mouvement social catholique de notre pays.

Nos dragons

On nous écrit :

L'escadron 5, après une mobilisation d'environ deux mois et demi, arrivera sous peu à Fribourg, pour y être démobilisé. Nos vaillants dragons, qui ont eu à cœur de faire bravement et joyeusement leur devoir en première ligne, sont bien aises quand même de rentrer dans leurs foyers. Des bords du lac de Constance, le gros de l'escadron s'effectuera probablement à cheval.

Souhaitons à nos braves cavaliers une heureuse rentrée !

Examens de médecine

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations complémentaires pour les examens fédéraux de médecine.

Pour le siège de Fribourg, il a nommé membre de la commission des examens de sciences naturelles pour médecins, dentistes et vétérinaires, M. le Dr Bistrzycki, professeur de chimie à l'Université de Fribourg.

Un homme d'autrefois

M. Basile Renevey, dont les funérailles ont eu lieu ce matin, au milieu d'une nombreuse assistance, était né à Fétigny, le 5 janvier 1825. Après avoir étudié à fond la mécanique et l'horlogerie, avec cet amour et ce zèle qu'apportaient à leur tâche les artisans d'autrefois, il part pour la France et l'Italie afin de perfectionner ses connaissances. Ces voyages à petites journées, accomplis presque entièrement à pied, dans un temps où les communications étaient difficiles, apprenaient à connaître les hommes et à jouir des paysages. Ils aiguisaient le sens de l'observation. Ils étaient émaillés d'une foule d'aventures. M. Renevey profita largement de ses randonnées. Elles lui donnèrent ce goût des voyages qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Rentré au pays, il assiste, en 1848, à l'avènement du régime radical dont il eut, comme tant d'autres citoyens, à supporter le joug. Aussi salua-t-il avec bonheur l'aurore de Posieux. Il fut un des organisateurs de l'assemblée à laquelle il participa à la tête de son village natal. Le souvenir de cette journée lui était demeuré profondément gravé dans la mémoire. Il vous en détaillait tous les épisodes avec une profusion de détails qui la rendaient vivante sous vos yeux. Au moment du Sonderbund, M. Renevey était à Fribourg et il avait pris part au combat du fort Saint-Jacques.

En 1860, au cours d'un voyage en Italie, il assiste à la campagne de l'armée napolitaine contre Garibaldi et Victor-Emmanuel, et à la bataille de Ponte della Valle. Dix ans plus tard, c'est la guerre franco-allemande. M. Renevey visite les champs de bataille de l'année terrible, puis se dévoue pour soulager les malheureux soldats de Bourbaki internés à Estavayer. L'année 1873 le trouve en Sicile. Relégué à Nisida, pendant une terrible épidémie de choléra, il demeure un des seuls survivants dans l'île infernale. En 1886, il part pour la Terre-Sainte. A cheval, il parcourt en caravane l'Asie-Mineure, la Palestine, les Lieux-Saints, le nord de l'Arabie. Puis, après avoir croisé devant l'Egypte, il arrive à Bône (près de laquelle ville se trouve l'ancienne Hippone de saint Augustin) et là il rencontre le cardinal Lavigerie, pour lequel il conserve un véritable culte, il retourne en Afrique quelques années après et parcourt l'Algérie et le Maroc. A l'exception de la Russie et de la Scandinavie, il avait visité tous les pays d'Europe. Ses nombreux voyages lui avaient donné une foule de connaissances.

Particulièrement habile dans l'horlogerie et la mécanique, M. Renevey appliquait sans cesse son génie inventif à faire des découvertes ou à perfectionner quelque instrument. L'une ou l'autre de ses trouvailles auraient pu faire la fortune d'un inventeur moins modeste. Ajoutons qu'il avait la passion du collectionneur. Patiemment, il était parvenu à réunir des reliques précieuses du premier Empire, parmi lesquelles une pendule du palais de Fontainebleau, la montre de l'impératrice Joséphine, etc.

D'une étonnante vigueur physique, il accomplissait encore de longs voyages à pied, dans un âge très avancé. Agé de près de quatre-vingt-dix ans, il était encore capable de fournir une étape de plus de 60 kilomètres dans une journée, sans fatigue apparente.

Sa franchise, ses principes droits, sa bonne humeur, *sa générosité, sa conversation* attrayante et caustique lui avaient acquis des amitiés innombrables et fidèles.

Chrétien intégral et sans peur, l'Evangile était sa lecture de chevet. Il est mort de la mort douce et sainte du juste, après une vie longue et exemplaire, entouré de la vénération de tous ceux qui l'approchaient.

Ancien étudiant à la guerre

On veut bien nous communiquer l'intéressante lettre suivante d'un ancien étudiant de notre Université, P. A., Français, qui, depuis le début de la guerre, se trouve au front, où sa conduite lui a valu une citation très élogieuse :

15 octobre 1917.

« Ma compagnie se trouvait en toute première ligne, tapie dans des trous d'obus, à cent mètres de la tranchée ennemie. Elle a tenu ainsi, sous le bombardement continuel, six jours et sept nuits. A quatre-vingt tirailleurs Sénégalais et six européens nous avons rejeté cinq attaques ennemies menées en masses serrées. Pendant ces jours terribles, le ravitaillement ne nous est arrivé que deux fois seulement, tant étaient violents les tirs de barrage et l'arrosage par obus à gaz. Aussi il fallait voir avec quelle mine nous sommes descendus de là-haut, tombant de sommeil, mourant de soif et de faim, les habits déchirés par les éclats d'obus et les fils de fer.

« Par bonheur, nous sommes revenus de ce poste avancé avec l'honneur sauf. Notre mission était de tenir jusqu'au bout, coûte que coûte, les ennemis ne devant passer que sur des cadavres. L'ordre était formel ; il a été exécuté ponctuellement. Pas un Allemand n'a mis le pied dans un des trous gardés par nous.

« La compagnie a été félicitée par les grands chefs qui ont tous été étonnés du cran de nos Sénégalais. Maintenant, nous sommes employés au service forestier, jusqu'au départ pour la Côte d'Azur, où l'on fait hiverner nos bons Africains. »

Organisations ouvrières catholiques

Les membres des organisations ouvrières catholiques de la ville de Fribourg : l'*Arbeiterverein*, l'Union des Travailleuses, la Fédération *ouvrière fribourgeoise*, le Cercle d'études religieuses et sociales, sont convoqués pour demain soir, jeudi, 15 novembre, à 8 ¼ heures, dans la grande salle du Palais de Justice, pour la réception de M. le Dr Scheiwiler, président central des « Organisations ouvrières chrétiennes sociales suisses ».

M. le Dr Scheiwiler a été recteur de l'Ecole commerciale de Saint-Gall. Ce fut pendant ces années de rectorat, vers 1899, que, en collaboration avec M. le professeur Jung, il fonda, à Saint-Gall, la première société ouvrière. Afin de se vouer entièrement au mouvement social, M. le Dr Scheiwiler renonça à sa charge de recteur *et s'installa comme simple secrétaire ouvrier à* Zurich. De là, pendant quatre ans, il rayonna dans toutes les contrées de la Suisse, pour réaliser son grand idéal : grouper dans une forte organisation ouvrière tous les travailleurs et toutes les travailleuses catholiques de la Suisse.

Le semence jetée par M. le Dr Scheiwiler a levé. Les organisations chrétiennes sociales suisses comptent actuellement plus de 35,000 membres et s'étendent à la Suisse allemande, à la Suisse romande et à la Suisse italienne. De nombreuses œuvres matérielles, parmi lesquelles figurent au premier rang la Banque coopérative suisse, la Fédération des coopératives Concordia de la Suisse, la Caisse-maladie chrétienne sociale avec ses 12,000 membres, l'imprimerie Concordia à Winterthour et quantité d'autres œuvres de prévoyance ouvrière forment une base solide pour soutenir l'effort d'éducation morale de plus de 350 sections ouvrières.

M. le Dr Scheiwiler, curé d'une importante paroisse ouvrière à Saint-Gall, est un homme d'une rare énergie, d'une grande foi et d'un grand idéalisme. Il a publié, outre un certain nombre d'ouvrages populaires et des articles remarqués dans plusieurs de nos revues suisses.

Les organisations ouvrières catholiques de notre ville qui font partie de la grande organisation fondée par M. le Dr Scheiwiler auront la joie de posséder, demain soir, leur chef au sein de leur grande famille. Elles lui préparent une cordiale réception. Le président central parlera, en deux langues, sur ce thème : « Comment la guerre a montré la vérité de nos idées religieuses et sociales. »

M. Vétillard héraldiste

Un héraldiste pointilleux a découvert que l'écusson qui figure en tête de la *Feuille officielle du canton de Fribourg* est celui de Soleure, et il fait part de sa trouvaille à l'*Indépendant*, qui se gausse de l'imprimeur de la *Feuille officielle*.

Les lecteurs de l'*Indépendant* se seront jetés sur la *Feuille officielle* pour constater la bévue que dénonce leur journal. C'est en vain qu'ils auront écarquillé les yeux pour trouver l'écusson de Soleure sur la première page de l'organe gouvernemental ; ils y auront vu un écusson noir et blanc et se seront demandé si l'héraldiste en question avait la berlue.

C'est qu'ils ne sont pas au fait des finesses de la noble science du blason et qu'ils ignorent que, au lieu des hachures de la moitié supérieure de l'écusson, qui représentent le noir des couleurs fribourgeoises, il faudrait, d'après les conventions héraldiques, un quadrillé. Mais quel est le lecteur de la *Feuille officielle* que cet infime détail a jamais tourmenté ? Il faut avoir du temps à perdre pour s'arrêter à de pareilles vétilles, quand il y a tant d'autres sujets de préoccupations.

Foin et paille

Le Département militaire suisse a levé l'interdiction du commerce du foin et du regain dans notre canton. Il a maintenu, d'autre part, l'interdiction du commerce de la paille de céréales.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 15 novembre, à 4 h. ¼ : R. P. de Langen-Wendels : Discussion sur les questions du cours de religion. A 5 h., conférence de M. le Dr Treyer : Le sang.

Concerts d'abonnement

Le Comité des concerts d'abonnement a le plaisir d'annoncer, au public fribourgeois et à ses fidèles abonnés en particulier, que les concerts prévus pour la saison 1917-1918 auront lieu.

Le premier concert est fixé à dimanche prochain, 18 novembre, à 5 h. ¼ du soir, à la Grenette.

A ce concert, qui sera un véritable régal musical, nous aurons la bonne fortune d'entendre, pour la première fois à Fribourg, Mlle Blanche Selva, de Paris, pianiste de très grand renom, universellement connue et appréciée comme l'une des plus grandes artistes de l'heure actuelle. Professeur à la « Schola Cantorum », collaboratrice très zélée et de la première heure du maître Vincent d'Indy, fondateur de la « Schola », soliste des grands concerts symphoniques Lamoureux et Colonne, à Paris et dans les grandes villes d'Europe, partout où elle s'est fait entendre, Mlle Selva a remporté le plus éclatant succès.

A Genève, c'est également Mlle Selva qui prendra part, comme soliste, au premier concert d'abonnement ; Lausanne réclame aussi la grande artiste, et d'autres grandes villes de la Suisse voudront bénéficier de son court passage dans notre pays.

Le Comité des concerts d'abonnement a pu heureusement obtenir le concours de Mlle Selva pour le premier concert de la saison. Tous ceux qui ont eu le privilège d'entendre Mlle Selva savent quel régal artistique nous promet le concert de dimanche prochain. Technique admirable, sens profond de la pensée des maîtres qu'elle interprète, sonorité superbe, tout cela fait de Mlle Selva une artiste dans toute l'acception du mot, dans ce que ce mot renferme de plus grand et de plus vrai.

M. Albert Valmond, basse chantante, de Genève, dont les chroniques musicales disent le plus grand bien et qui nous arrive précédé d'une réputation artistique solidement établie et justement méritée, prêtera son concours à ce concert, et nous ne doutons pas qu'il trouvera à Fribourg le même grand succès qu'à Genève, Lausanne et autres villes, où il s'est fait aussi entendre aux côtés de Mlle Selva.

Le public fribourgeois, qui a si aimablement répondu à l'appel du Comité des concerts d'abonnement, saura gré à celui-ci, nous n'en doutons pas, de l'effort qu'il fait pour procurer à ses abonnés des auditions de tout premier ordre, tant par la valeur des artistes que par la composition des programmes. Le fait d'avoir pu obtenir le concours si recherché et si apprécié de Mlle Blanche Selva est une preuve de plus de l'intérêt croissant que les artistes et les centres musicaux de la Suisse et de l'étranger portent à nos concerts d'abonnement, à leur développement et à leur maintien hautement désirable.

Le programme sera publié incessamment ; on peut se procurer des cartes d'abonnement au magasin de musique Von der Weid.

Séchage des fruits

Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement :

Il ressort, de divers renseignements qui sont parvenus à l'Office cantonal de ravitaillement, que les fruits, abondants cette année, ne se conservent pas très bien. Il est, dès lors, vivement recommandé de les conserver par le séchage.

On peut voir, dans la vitrine d'un des bureaux de l'Office cantonal de ravitaillement (Place de la Gare), un appareil électrique destiné au séchage des fruits, ainsi que des spécimens de fruits séchés au moyen de cet appareil.

Calendrier

JEUDI 15 NOVEMBRE

Sainte GERTRUDE, vierge

Sainte Gertrude, abbesse bénédictine de Rodersdorf, est célèbre par ses communications intimes avec Dieu, son zèle pour le salut des pécheurs et la délivrance des âmes du purgatoire.

Le Bienheureux Albert-le-Grand

religieux dominicain, évêque de Ratisbonne, patron des universités. Il eut pour disciple, à Cologne, saint Thomas d'Aquin.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 14 novembre

BAROMÈTRE

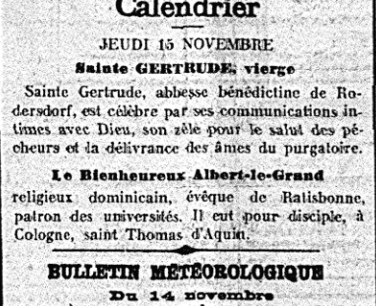

THERMOMÈTRE C.

Novemb.	8	9	10	11	12	13	14	Novemb
8 h. m.	1	1	3	1	2	3	0	8 h. m.
1 h. s.		2	5	3	3	3	1	1 h. s.
8 h. s.	2	4	3	1	2	2		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	86	86	86	86	86	86	86	8 h. m.
1 h. s.		81	81	81	81	86	86	1 h. s.
8 h. s.	86	81	81	81	81	86		8 h. s.

NOBLESSE
Vraie gourmandise
Cirvegna & Cie
GENÈVE
Vermouth
délicieux

DERNIÈRE HEURE

L'offensive austro-allemande en Italie

Paris, 14 novembre.

(Havas.) — Sur le front italien, d'après nos adversaires, la situation se présenterait comme suit :

1° Dans le secteur des Sept-Communes, les Allemands ont enlevé aux Italiens le Monte Longara.

Une colonne ennemie, venant d'Asiago, cherche évidemment à se frayer un passage vers Scaglia, sur le Brenta, pour prendre à revers *les défenseurs de Tezze, coupant le fleuve en aval* ; tandis qu'une colonne autrichienne refoule les Italiens sur cette localité, venant de la Brenta supérieure.

L'armée du maréchal autrichien Conrad de Hœtzendorf ne fait donc pas de progrès.

De nouveau, elle se heurte à une résistance sérieuse, qui, si elle se maintient, l'empêchera de rejoindre rapidement la colonne allemande opérant plus à l'est, sur le Piave supérieur.

2° Au nord-ouest des montagnes du Trentin oriental, entre le val Sugana, la haute vallée de la Brenta et le val Cismon, affluent oriental de la Brenta, les troupes austro-hongroises ont enlevé les ouvrages fortifiés sur la Cima di Campo et sur la Cima di Lain, ainsi que la localité de Lamon, sur la rive droite du torrent de Cismon, et celle de Fonzaso, sur la rive gauche.

Les forces ennemies qui sont arrivées à Fonzaso ne sont guère parvenues qu'à 2 milles à peine à l'ouest de celles qui débouchent de Belluno et sont parvenues avant-hier devant Feltre, sur le coude du Piave, au nord.

La chute de cette dernière ville n'est pas encore annoncée ; mais il semble que la jonction de ces deux colonnes soit imminente.

3° Sur le Piave moyen et inférieur, les Italiens continuent à interdire sur une ligne d'une cinquantaine de kilomètres le passage que l'adversaire cherche avec son artillerie.

Derrière ce front, se trouve Trévise, à 15 km., et Venise, à 25 km.

En résumé, la situation s'établit ainsi :

Au centre, l'armée italienne continue son repliement, tandis que les ailes résistent.

A gauche, Hœtzendorf n'avance guère.

A droite, le Piave inférieur n'est pas franchi.

Toutefois, la retraite italienne ne paraît pas encore conjurée et laisse toujours Venise exposée.

Sur le front occidental

Paris, 14 novembre.

(Havas.) — Sur les fronts français et britanniques, il n'y a aucun événement important à signaler.

Bulletin anglais

Londres, 14 novembre.

Communiqué officiel britannique du 13, à 9 heures du soir :

L'artillerie allemande a montré aujourd'hui une recrudescence d'activité sur divers points du secteur d'Ypres.

Le bombardement ennemi a été particulièrement violent dans la journée contre nos positions vers Paschendaele.

La brume a rendu difficile, hier, l'observation aérienne. Nos pilotes ont néanmoins réglé le tir de l'artillerie.

Des bombes ont été jetées sur des points de concentration.

Un appareil ennemi a été abattu dans un combat ; cinq ont dû atterrir désemparés ; deux des nôtres ne sont pas rentrés.

Chute du ministère français

Paris, 14 novembre.

(Havas.) — La Chambre, discutant les interpellations d'ordre diplomatique et militaire, a adopté, par 250 voix contre 192, l'ordre du jour de confiance dans le gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique intérieure et sur les affaires judiciaires en cours.

M. Painlevé demande que la fixation de la date de ces interpellations soit retardée jusqu'après la conférence des Alliés.

Au milieu du bruit, plusieurs députés demandent la discussion immédiate.

M. Painlevé demande à nouveau le renvoi au 30 novembre et pose la question de confiance.

L'ajournement des interpellations est repoussé, par 277 voix contre 186.

Les membres du gouvernement quittent la salle au milieu d'une vive agitation.

La séance est levée. La Chambre se réunira à nouveau mardi prochain.

Paris, 14 novembre.

(Havas.) — A l'issue de la séance de la Chambre d'hier, mardi, les ministres ont remis leur démission à M. Poincaré.

Paris, 14 novembre.

(Havas.) — Pour la première fois depuis la guerre, un vote de la Chambre a mis le cabinet en minorité et a provoqué une crise.

Les circonstances dans lesquelles ce vote a été émis ne semblent pas de nature à faciliter la solution de la crise.

La majorité qui renversa M. Painlevé comprend, en effet, presque toutes les voix de l'extrême gauche et de la droite.

Depuis quelque temps, des indices certains indiquaient que la situation du cabinet était ébranlée. La séance d'hier devait être décisive. Mais les interpellations sur la politique générale extérieure et le vote de l'ordre du jour de confiance pouvaient laisser penser que le cabinet était consolidé, quand un incident se produisit.

Après le vote de confiance, le député Accambray demanda à interpeller sur les accusations qui furent portées autrefois contre lui par le député Yharnegaray.

M. Painlevé crut devoir, malgré l'absence de ce dernier, faire connaître à la Chambre le résultat de l'enquête, qui innocente complètement M. Accambray.

M. Painlevé s'attira ainsi les reproches véhéments de la droite, dont fait partie M. Ybarnegaray.

Pour manifester leur mécontentement, les droitiers s'associèrent avec les socialistes pour refuser à M. Painlevé l'ajournement des interpellations.

La situation est donc loin d'être claire et la prudence la plus élémentaire interdit de faire des pronostics.

Cependant, quelques noms sont mis en avant. On parle de M. Clémenceau, en reconnaissant que l'hostilité des socialistes unifiés lui rendrait la tâche difficile.

D'autre part, on cite les noms de MM. Viviani, Barthou et Pams.

La consultation des présidents des Chambres occupera vraisemblablement cette matinée, et ce ne sera que cet après-midi que des indications seront données sur le futur chef du ministère.

Paris, 14 novembre.

(Havas.) — L'ajournement des interpellations demandé par le gouvernement a été rejeté par 279 voix contre 186. La majorité comprend 11 droitiers, 16 membres de l'Action libérale, 25 de la Fédération républicaine, 5 de l'Union radicale, 17 républicains de gauche, 18 de la gauche démocratique, 31 de la gauche radicale, 33 radicaux socialistes, 12 républicains socialistes, 75 socialistes unifiés, 35 indépendants et 50 abstentions. Il y avait 34 absents.

La guerre intestine à Pétrograd

Stockholm, 14 novembre.

(Havas.) — Le *Soziadlemocraten* publie le contenu d'un télégramme de source qu'il dit de Pétrograd, disant que hier, le général Kornilof a fait son entrée à Pétrograd, où la garnison, à l'exception des marins, a passé de son côté.

Des luttes sanglantes se sont produites sur la perspective Newsky, entre les bolchevickis et les troupes gouvernementales.

Les premiers tiennent toujours dans les quartiers ouvriers.

Londres, 14 novembre.

(Havas.) — L'Amirauté communique le radiotélégramme suivant provenant de Russie :

Après la lutte opiniâtre près de Tsarskoié-Sélo, l'armée révolutionnaire a défait complètement les forces contre-révolutionnaires de Kerensky et de Kornilof. Le gouvernement révolutionnaire ordonne la lutte contre tous les ennemis de la démocratie révolutionnaire et l'emploi de toutes les mesures nécessaires pour effectuer la capture de Kerensky. Il interdit également les entreprises similaires qui mettent la révolution et le triomphe de l'armée révolutionnaire en danger. Cette proclamation est signée du colonel Mouranief, commandant en chef des forces contre Kerensky.

L'histoire se souviendra de la nuit du 12 novembre. La tentative de Kerensky de diriger des troupes contre-révolutionnaires contre le siège de la révolution a reçu une réponse décisive. Kerensky se retire et nous prenons l'offensive. Les soldats, les marins et les ouvriers savent imposer et imposeront les armes à la main leur volonté et la puissance de la démocratie. La bourgeoisie essaie de séparer l'armée de la révolution. Kerensky a tenté de la briser à l'aide d'un violent despotisme cosaque. Mais les deux efforts ont échoué.

* * *

Il convient de remarquer que ce radiotélégramme du gouvernement révolutionnaire de Pétrograd a été transmis par la station télégraphique actuellement entre les mains des maximalistes et qu'aucune confirmation de ces informations n'est parvenue d'autre source.

Démenti britannique

Londres, 14 novembre.

(Reuter.) — La *Gazette populaire de Cologne* a annoncé récemment que des hommes d'Etat britanniques avaient offert, à plusieurs reprises, de grandes compensations à l'Autriche si elle consentait à conclure une paix séparée.

L'Agence Reuter est autorisée officiellement à opposer le démenti le plus catégorique à cette assertion.

Jamais, au cours de la guerre, un homme d'Etat britannique n'a sondé l'Autriche à ce sujet.

Le parlement anglais

Londres, 14 novembre.

(Havas.) — La Chambre des communes a adopté un bill prolongeant de 8 mois la durée du parlement actuel.

M. Vénizélos à Londres

Londres, 14 novembre.

(Havas.) — M. Lloyd-George et Vénizélos sont arrivés à Londres hier après midi, mardi.

SUISSE

Au gouvernement neuchâtelois

Neuchâtel, 14 novembre.

M. Albert Calame, qui fait partie du Conseil d'Etat depuis neuf ans, a donné sa démission pour prendre la direction du Crédit foncier neuchâtelois.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 — Toutes pharmacies.

Représentants
DEMANDÉS

pour la vente d'un nouvel **article de ménage patenté**, de placement facile, dans les bonnes familles, 1ers restaurants et hôtels, ainsi qu'auprès des autorités et *grands établissements* de commerce, banques, bureaux, etc., **on demande** des représentants actifs et sérieux, pour rayons d'affaires assez grands. Entrée immédiate. Provision convenable.

Seuls des voyageurs à la commission, actifs et sérieux, bien introduits auprès de la clientèle susnommée sont priés d'écrire sous **Casier 10693 Lausanne-Gare**, avec *curriculum vitæ*.

---

2 vachers

pouvant aller à la montagne, **sont demandés**, 1 pour entrer tout de suite et l'autre les premiers jours de janvier.

Faire offres avec prétentions à **Dépraz, frères**, *amodiataires*, **le Lieu** (Vallée de Joux).

Dans petit établissement de la place, **on demande** une

bonne à tout faire

pour s'occuper de la cuisine et aider au café. Bons gages, vie de famille. 5808

Offres sous P 5952 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

NOURRICE

Bonne nourrice **demande** un bébé à nourrir au sein. Bons soins assurés. 5814

S'adresser sous **T. S., poste restante, à St-Aubin** (Fribg.).

AVIS

Je suis acheteur de

FOIN

de bonne qualité.

S'adresser à **Auguste Fasel**, *entrepreneur postal*, **Fribourg.**

Thé des Alpes

Meilleur dépuratif du sang. Spécialement recommandable aux personnes qui souffrent de constipation, maux de tête, migraines (influenza), embarras gastriques, hémorroïdes, etc.

Se vend en boîtes de 1 fr. 25. **Pharmacie-Droguerie G. Lapp**, *pharm.*, **Fribourg.**

AVIS

Pour cessation de commerce, le soussigné remercie son honorable clientèle pour la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner durant de nombreuses années.

Comme par le passé, on se charge des réparations.

L. ANGERMEIER, *chaussures*,
69, Rue de Lausanne.

Le magasin est à louer

La Compagnie des Omnibus
FRIBOURG-FARVAGNY

informe le public intéressé que, par suite des circonstances actuelles, elle s'est vue obligée d'augmenter ses tarifs voyageurs de 20 %.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 15 novembre.

La Cie prie les intéressés de bien vouloir tenir compte que par suite du renchérissement considérable de toutes les matières premières, les frais d'entretien de tout son matériel ont considérablement augmenté et que d'ailleurs, elle est obligée d'assurer une partie de son service au moyen d'un autobus à benzine, dont les frais de traction sont beaucoup plus élevés que ceux de ses omnibus électriques. P 5955 F 5809-1334

Conducteur-typographe

Une imprimerie de la Suisse romande demande un conducteur pour machines en blanc, non syndiqué. Entrée *tout de suite. Situation stable. Salaire du tarif.*

Offres **par écrit** sous chiffres P 5961 A à *Publicitas S. A., Lausanne.* 5812-1335

Bons à 6 mois

5 %

Au porteur, intérêts payables à l'avance. — **Banque Commerciale et Agricole E. ULDRY & Cie, Fribourg.**

ALIMENTATION

à bon marché. *Guide du Dr J.-B. Cathomas.* Prix : 90 cent., et son Recueil de recettes culinaires, prix : 40 cent. Dans les librairies ou à l'Imprimerie Gutenberg, Genève.

VOUS TROUVEREZ

LES PASTILLES MOUSSE D'ISLANDE

de Louis BINZ, confiseur

chez MM. Bourgknecht et Gottrau ; Eigenmann-Chatton, Lapp, Boschung, rue du Pont-Suspendu ; Mlle Marie Bruhart, rue de la Samaritaine et chez M. Felder-Neuhaus, rue de la Neuveville.

Docteur KOLLER
ROMONT
de retour
du service militaire

Petite famille à Neuchâtel, **demande** pour le 1er décembre,

JEUNE FILLE

de 16 à 18 ans, de toute moralité, propre et travailleuse, pour aider dans tous les travaux d'un ménage soigné. Petits gages pour commencer, suivant capacité.

Adresser offres à **Mme Paul Burn, Vauseyon**, près Neuchâtel. P 3,117 N 5746

RAMONEUR

On demande un apprenti-ramoneur.

Pour renseignements, s'adresser chez **M. Joseph Perroud, à Vuisternens-en-Ogoz.**

Jeune commerçant désire, pour apprendre la langue française, une place comme

volontaire

de préférence dans une imprimerie ou bureau d'annonces. Branches d'administration ne sont pas exclues. Entrée tout de suite.

Offres sous P 5896 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

BANQUE DE PRÊTS
sur gages
AUTORISÉE PAR L'ÉTAT
rue Caroline, 5
— LAUSANNE —

Meubles, lingerie, bijouterie, horlogerie et divers. Prix très avantageux.

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la

POUDRE NOIRE

rend les dents d'une blancheur éblouissante et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : **Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon.** — En vente dans toutes les pharmacies, etc.

On offre à vendre une

petite propriété

située à Rueyres-Saint-Laurent, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et environ 1 pose de terrain.

S'adresser à **l'auberge du Pont de la Glâne.**

Le charbon

peut être facilement remplacé chez le commerçant ou le particulier, par les déchets, pressés au moyen de la

Presse à levier patentée

PRESSBRICK

Demander le prospectus au concessionnaire exclusif :

F. KUNDERT
Zollikon 28, pr. Zurich

MISES D'IMMEUBLES

Le 19 novembre, dès 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de la Croix-Blanche, CHATEL-SAINT-DENIS, Joseph LAMBERT, audit lieu, exposera en vente, aux enchères publiques, l'

Hôtel de la Croix-Blanche
AVEC JARDINS,

En cas de non-vente, lesdits immeubles seront mis en location le même jour.

Ces immeubles sont d'un bon rapport et en bon état d'entretien. P 5824 F 5689

Vente de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, la soussignée vendra **le jeudi et vendredi 22 et 23 novembre** en mises publiques libres, devant son domicile à **Froideville, près Fribourg :**

Bétail (race Simmenthal) : 38 vaches et génisses portantes, 14 *jeunes génisses de 6 à 24 mois, 1 taureau d'élevage et un boeuf de 2 ½ ans*, 3 chevaux (moyen âge).

Chédail : 9 chars à pont, 1 char à échelles, 2 caisses à purin, 2 chars à marché, 1 char avec siège et cadre, 1 char à lait, 1 traîneau à 2 chevaux, 1 traîneau à lait et 2 traîneaux de course, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 râteleuse, râteaux à andains, 3 semeuses, 1 extracteur, 1 distributeur de fumier, 2 charrues Brabant, un rouleau, 5 herses, 2 buttoirs, cultivateurs, 1 bouilleur à pommes de terre, moulin à vanner, 1 scie à ruban, 2 hache-paille, 12 colliers de chevaux et 4 de vache, ustensiles de laiterie, ainsi qu'un grand nombre d'ustensiles aratoires, etc.

Le bétail sera mis le premier jour dès 10 heures du matin.

L'exposante : **Veuve R. SCHNEIDER.**

ASSURANCES
LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie et contre les accidents

FONDÉE EN 1858 — FONDÉE EN 1858

LAUSANNE, Rue de la Paix, 6

Agence générale, Fribourg
L. BAUDÈRE, Inspecteur
Avenue du Midi, 7 — *Téléphone 4.75*

Vie
Accidents
Rentes viagères
Responsabilité civile

BUCHERONS

On demande pour exploitations de forêts dans le département de la **Drôme**, des manœuvres suisses de filiation et de langue maternelle françaises. Salaires de 7 à 10 fr. par jour. Travail assuré pour très longtemps. Logement gratuit. 5794

Faire offres sous P 5937 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

CHRONOMÈTRES INNOVATION
Vente directe du fabricant aux particuliers
5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai

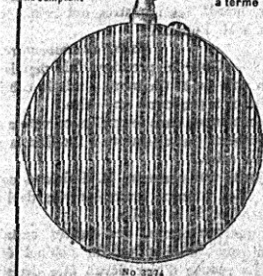

Fr. 59 au comptant

Fr. 65 à terme

No 3289
Echappement ancre, 15 rubis, forte boîte argent, émaillée noir, avec le renommé Niel, parfaitement incassable et inchangeable. Décor fantaisie soigné.
Acompte fr. 10.- Par mois fr. 5.-

La même, mais avec boîte savonnette
Comptant fr. 60.- Terme fr. 75.
Acompte fr. 20.- Par mois fr. 5.-

Le grand avantage des boîtes avec décor «Niel» est de devoir au porter toujours plus jolie.

Décors nombreux et variés en magasin

Pensez aux grands avantages de notre système de vente « Innovation ».

Réglage de précision. Plus de 20,000 chronomètres « Innovation » en usage. Nombreuses lettres de félicitations.

Fabrique Innovation
A. MATTHEY-JAQUET
La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée — Fondée en 1903.
La première du genre en Suisse. Toujours imitée, jamais égalée.

No 3274
Demandez nos catalogues gratis et franco. Beau choix de régulateurs, réveils et bijouterie. Agents sérieux et honnêtes demandés. Indiquer le nom du journal.

Soumission de bois

La commune de Plasselb met en soumission la vente d'environ 200 m³ de billons préparés situés au bord du chemin, dans la forêt communale.

Le garde forestier sera à la disposition des intéressés les 15 et 16 novembre. Les soumissions sont à adresser au plus tard jusqu'au 19 novembre à 6 heures du soir, au secrétariat communal.

Plasselb, le 5 novembre. 5676

Le conseil communal.

POURQUOI VOUS PRIVER

d'un intérieur **confortable**, susceptible d'atténuer les rigueurs de l'hiver, et ne pas faire l'acquisition de **beaux** et **authentiques**

Tapis d'Orient

DANS LES

Etablissements GEORGIADES S. A.

Maison de gros fondée en 1874

GENÈVE
1, Rue du Commerce
Tél. 56.51

ZURICH
21, Lintheschergasse
Tél. Selnau 53.77

qui sont à même de vous offrir des

TAPIS d'une rare beauté

à des prix accessibles à toutes les bourses

Toute pièce achetée dans nos ÉTABLISSEMENTS est accompagnée d'un certificat garantissant son authenticité.

VISITEZ NOTRE EXPOSITION
1, Rue du Commerce (angle Rue du Rhône), GENÈVE

Nouveaux et très importants arrivages

DIALOGUE DES ANIMAUX

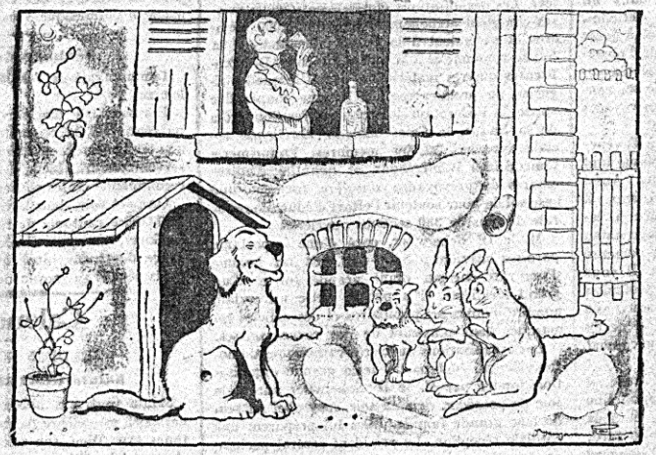

LE CHAT. — Quelle mine a le patron !

LE CHIEN. — Il est comme cela depuis qu'il prend du GOUDRON-GUYOT pour se fortifier les bronches et la poitrine.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 2 fr. 50 le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU G. Vinci, 8, rue Gustave Revilliod, à **Genève**, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon-échantillon de **Capsules-GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de *La Liberté*.

EN VENTE CHEZ : MM. **Bourgknecht & Gottrau**, *Pharmacie Centrale*, **Fribourg.**

VENTE-OCCASION

Plusieurs harnais et accessoires d'attelages.

Machines, outillages et fournitures pour serruriers et forgerons.

Quelques machines et matériel d'entrepreneurs.

Bois divers, portes, fenêtres et volets de démolition, chez **M. H. HOGG-MONS**, *entrepreneur*, **Fribourg.** 2280

Laine de mouton

fine, en plus ou moins grande quantité, **est achetée** au prix minimum de **10 fr. le kg.**

Léon Kœnig, *75, Voilandes* **Genève.** P 18657 X 5511

Vente de domaine, maison montagne et forêt

Marie Chaubert, à La Roche, met en vente, par voie de soumission, tous ses immeubles, savoir :

a) La montagne de « Bimont », sise rière Villarvolard, de 25 hect., pâturage de 1re qualité, forêt d'avenir, exploitable en partie immédiatement ;

b) La forêt de la « Pérausaz », rière Pont-la-Ville, de 1 hect. 57 ares, en partie exploitable immédiatement.

c) Le domaine « Le Village d'En haut », rière Pont-la-Ville, comprenant maison, grange, écurie et terrain attenant de 6 poses.

d) La maison avec magasin, boulangerie, grange, écurie, jardin et pré, sis à La Roche, appelé « Au Zible ».

Les conditions sont déposées chez le soussigné qui donnera tous les renseignements.

Les soumissions seront déposées en son bureau à Châtel-Saint-Denis pour le 15 novembre.

Châtel-Saint-Denis, le 3 novembre.

Par ordre : **Auguste Chaperon**, *huissier.*

Dr H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à PAYERNE tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, *photographe*
(vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

Dans une
chambre à coucher bien chauffée

un bon

DUVET

en flume ou mi-flume

rend les meilleurs services contre les risques de refroidissements.

Vous en trouverez un grand choix, ainsi que du flume et mi-flume pour le remplissage, chez

F. BOPP
Ameublements
Rue du Tir, 8, FRIBOURG

On trouve

Viande fraîche
de cheval
à la Boucherie chevaline
L. HESS
124, ruelle des Augustins
FRIBOURG

A VENDRE
un moteur électrique
3/4 HP. 110 de Volt « triphasé » chez **G. Stucky, route de la Glâne, Fribourg.** 5801

Pianos

en tous genres et tous prix

Choix immense

Vente, location, échange

Accordages. Réparations

F. Pappé-Ennemoser

BERNE

54, Grand'Rue. Téléphone 1533

Maison de confiance

Qui prendrait en pension, 1 ou plusieurs chiens courants. Bons soins exigés.

P. A. de Weck., lieut., escadron 5, en campagne.

A LOUER

à Villars sur-Glâne **2 logements**, de 3 chambres, dépendances, exposés au soleil.

S'adresser à **l'Hôtel du Chasseur, Fribourg.**

Propriété rurale à acheter

On demande à acheter, dans les cantons de Fribourg ou de Berne, une propriété rurale d'une valeur de 60 à 70,000 fr., comprenant ferme et si possible maison de maître.

Adresser les offres à **M. Devoiz**, *architecte*, à **Fribourg.**

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez **M. H. Hogg-Mons**, *Avenue du Midi, 17.*

VIN NATUREL

Tessinois, nouv.	Fr. 70	Pour
Italien, de table	» 80	100 lit.
Barburato, fin	» 85	fco
Stradella (blanc)	» 90	Lugano
Chianti extra	» 95	contre
Valteline	» 105	remb.

12 bout. Barbera vieux, Fr. 13.—
Echantillons gratis.
Stauffer frères, Lugano

IIa 226

est le numéro du compte de chèques postaux de la

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi **sans frais** de leurs souscriptions.